



## Saison chorale 2014-2015 : ça roule !

Chers amis,

La nouvelle saison a repris allègrement; le comité et la commission de musique SCCV vous souhaitent de vivre répétitions et concerts avec en point de mire : la joie de chanter !



Le week-end « **Main dans la Main** » a eu lieu en septembre à Belfaux en même temps que le meeting d'aviation ! Rassurez-vous : aucun avion n'a dérangé la qualité du travail des chanteurs tous plus disciplinés les uns que les autres !

Un grand merci aux organisateurs de ce week-end choral ; ils ont été exemplaires du samedi matin au dimanche soir et ne se sont permis aucune fausse note !

Félicitations également aux animateurs compétents, dynamiques, exigeants et... patients ! Un vrai bonheur de chanter avec ce duo fribourgeois, Gonzague Monney et Philippe Savoy. Le programme était copieux (un peu trop peut-être...) mais le choix des partitions alléchant.

Diverses constatations s'imposent pour l'avenir ; Edwige et Prisca, nos représentantes SCCV, sauront faire part de nos remarques.



J'imagine que les enfants inscrits à **L'Etoile d'Or** ont commencé l'étude de leur programme de Noël avec plaisir. On se réjouit de découvrir ces nouvelles compositions à **Payerne le 14 décembre** toute

la journée (de 10-17h). Notez bien qu'il ne s'agit pas d'un concours !

Réservez ce dimanche dans votre agenda afin que les chanteurs vaudois soient nombreux à soutenir l'immense travail du comité de l'ASCEJ et des 34 chœurs romands inscrits.

Le **Kiosque à musique du samedi 13 décembre** sera là pour vous rappeler l'événement ; il sera diffusé depuis le temple.

Comme dans toute manifestation, la recherche de bénévoles est la clé du succès : un grand merci à quelques chanteurs et chanteuses de *La Chanson des Hameaux* de Vers-chez-Perrin, de Chorège, des *chœurs d'hommes de Missy et Grandcour*.

Chaleureux remerciements aussi à Léonce Huguet (l'excellent cuisinier de la FCCV13) et à quelques dames de *l'Harmonie de Payerne* pour le repas de midi à la Halle des Fêtes.

Grâce à tous ces chœurs de la région payernoise, nos jeunes vont être accueillis comme des Rois Mages !!!



Concernant les **Rencontres scolaires 2015**, permettez-moi de transcrire ici quelques propos de notre nouvelle responsable, Laure-Anne Yersin ; elle assure le lien entre la SCCV et la DCEO. Nous vous la présenterons dans le prochain numéro (début mars 2015) :

« *Chaque deux ans depuis 1993, les chœurs des établissements de notre canton ont*



*l'occasion de se retrouver pour un concert en commun.*

*L'objectif de cet événement nouvellement rebaptisé « **En Choeur plus fort** » est de promouvoir l'art choral au sein de nos établissements et de valoriser le travail effectué lors de ces cours facultatifs. Ainsi, de nombreux jeunes choristes auront l'occasion de présenter quelque 3 titres de leur répertoire et seront ensuite réunis sur 2 chants d'ensemble. La mise en place de la salle ainsi que la promotion de ces concerts seront assurées en étroite collaboration avec la Société Cantonale des Chanteurs Vaudois (SCCV). Les choristes seront accueillis et pris en charge dès leur arrivée.*

*De façon à ce que les dates de ces concerts coïncident au mieux avec le calendrier scolaire, ces derniers auront lieu un soir de la semaine du 24 au 27 mars 2015. Les lieux de concert seront déterminés selon la situation géographique des chœurs inscrits et donc communiqués ultérieurement. »*

Nous aurons donc besoin de vous ! On en reparlera lors de nos rencontres régionales en novembre prochain (voir plus bas) et nous vous communiquerons les lieux choisis en mars 2015!



Dans le n° 71 de septembre, j'ai omis de signaler que le Chœur de l'Abbaye de Vuillerens se rendra également à **La Fête Suisse de Chant de Meiringen en 2015**: notre canton sera donc représenté par 11 chœurs !



Les **rencontres régionales SCCV** auront lieu selon le tableau ci-dessous.

Les sociétés ont reçu une convocation avec une mention importante pour la région EST: « Suite au départ de Anne-Lise Cornaz, il manque au comité central un membre pour représenter votre région. »

**Région Est** ∞ sa 08.11.2014 ∞ 8h30  
Moulin Neuf, Av. du Chamossaire 12  
à **Aigle**

(à 100 mètres du parking Chevron)

**Région Nord** ∞ sa 08.11.2014 ∞ 9h30  
Salle des Cloîtres, Rue Haute 27

(dernier étage)

à **Grandson**

**Région Centre** ∞ sa 15.11.2014 ∞ 9h00  
Salle du Conseil communal (Hôtel-de-Ville)

à **Moudon**

**Région Ouest** ∞ sa 22.11.2014 ∞ 9h00  
Café du Raisin (à côté de l'Hôtel-de-Ville)

à **Bussigny**

Le 8 novembre, nous souhaitons découvrir le nom de ce nouveau/nouvelle collègue dont la tâche sera à déterminer plus tard. Pour le tableau des membres, Anne-Lise a été remplacée par Josiane Dupraz.




Une bonne nouvelle pour terminer: la commission de musique a accueilli récemment Frédéric Jochum pour remplacer Dominique Tille: Frédéric dirige plusieurs chœurs dont le *chœur d'hommes, l'Avenir de Forel-Lavaux*; bienvenue à toi, Frédéric! J'espère que tu auras plaisir à imaginer et à réaliser le futur de notre vénérable société!



En me réjouissant de vous retrouver au détour d'un concert ou d'une soirée, je vous transmets mon plus cordial salut!

Votre présidente cantonale,  
Lise DUTRUY





## Secrétariat Général SCCV

La SCCV est à la recherche d'un/une secrétaire. **Entrée en fonction : 1<sup>er</sup> janvier 2015.**  
**Poste défrayé 2500.- par an.**

### CAHIER DES CHARGES

#### **1. Procès-verbaux**

Etablissement des PVs CC – CM – AD – synthèse des séances régionales: rédaction, mise au net, envoi du projet, corrections, tirage, envoi.

#### **2. Réservations**

Réservations des salles de réunions.

#### **3. Calendrier**

Suivi de l'échéancier.

#### **4. Convocations**

Convocations des différents organes aux séances ; les ordres du jour sont établis avec les présidents CC et/ou CM.

#### **5. Autres documents**

Gestion des documents découlant des différentes activités de la société (dossiers de promotion des ateliers, décomptes financiers, budgets, etc.). Divers courriers.

#### **6. Documents postaux pour A l'Unisson**

Préparation des étiquettes destinées aux envois du journal, étiquetage des enveloppes et transmission à l'imprimeur.

Préparation du PV d'inventaire et des étiquettes de liasses pour la poste.

#### **7. Relations avec les sociétés**

Par correspondance ou par contact téléphonique - service de renseignements - vente de diplômes et de partitions – circulaires - mise à jour de la base de données SCCV-AVDC sur "File Maker" (adresses des sociétés, présidents et directeurs, adresses utiles, membres de jurys, etc.).

#### **8. Assemblée des délégués**

Organisation des AD en collaboration avec la société organisatrice et le délégué SCCV : invitations - convocation des délégués - ...

*Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à  
Lise Dutruy (présidente) à [lise.dutruy@bluewin.ch](mailto:lise.dutruy@bluewin.ch)*





## À leur mémoire

### Ils nous ont quittés en 2013...

#### Président d'honneur SCCV

DUPERTUIS FRÉDÉRIC

Ancien chanteur de l'Union chorale de Vevey

#### Membres d'honneur SCCV

MAEDER ANDRÉ

Ancien secrétaire Rédacteur de A l'Unisson

ROSAT JEAN-CLAUDE

La Pontaise de Lausanne

PIERRE-LOUIS LIONEL

Echo des Pléiades de Blonay

KRAFT CHARLES

Alouette/Lien de Bussigny

ROULET EDMOND

L'Espérance de Bussigny

TAUXE JEAN-JACQUES

L'Espérance de Bussigny

BAUDOIS ROXANE

Pèlerin de Chardonne

MAURER WILLY

Jeune Harmonie de Chernex

NOVERRAZ ANDRÉ

Jeune Harmonie de Chernex

JAQUET ARTHUR

Chanson Villageoise de Corcelles/Payerne

ROSSELET HUGUETTE

Chanson Villageoise de Corcelles/Payerne

JAN DU CHENE PIERRE-ALAIN

Chœur d'hommes de Grandcour

CAILLET PIERRE

Chorale de L'Orient

FREISS BERNARD

Chorale de L'Orient

RITTENER BERTRAND

Chorale de L'Orient

LABOUREL GEORGES

La Pontaise de Lausanne

COTTIER ROGER

Chœur d'hommes de Missy

DELESSERT ANDRÉ

Harmonie de Savigny

LAVANCHY GILBERT

Harmonie de Savigny

BOVET PIERRE

L'Espérance de Villars-le-Grand





*Bravo Mesdames!*

## Membres honoraires 2013

### 25 ans d'activité

*25 ans*

CLERC DAISY

Chorale de Cossonay

CURCHOD ANNY

La Talentelle d'Echallens

VODOZ JACQUELINE

Chœur d'Oratorio de Montreux

ROUX GHISLAINE

L'Aloëttaz de Penthalaz

STREIT-FREYMOND ALEXANDRA

La Voix des Campagnes de Thierrens

BESSON FRANCINE

La Voix des Campagnes de Thierrens

GUIGNARD NADIA

L'Echo du Vallon de Vaulion

ZANCHI -GOLAY JOSETTE

L'Echo du Vallon de Vaulion

### 35 ans d'activité

*35 ans*

CROUSAZ CHRISTA

La Chanson des Resses d'Yverne

RIGO ANNELISE

L'Echo des Tours de Leysin

FANTOLI ANTOINETTE

Persévérance de Vallorbe

### 50 ans d'activité

*50 ans*

RAYMONDAZ ISABELLE

L'Echo du Vallon de Vaulion





*Bravo Messieurs!*

**Membres honoraires 2013**

**25 ans d'activité**

*25 ans*

TAILLARD JEAN-PIERRE  
BALLIF ROGER  
QUILLET LUCIEN  
ROSSEL MICHEL  
ROLLI JEAN-PIERRE  
HENRY FRÉDY  
OLIVIER JEAN-MICHEL  
WISARD MAURICE

Chorale de Cossonay  
Société chorale Le Brassus  
Chœur d'hommes de Missy  
Chœur d'hommes de Missy  
Chorale Orbe / Moncherand  
Chœur de L'Abbaye de Vullierens  
Harmonie de Savigny  
L'Avenir de Forel-Lavaux

**35 ans d'activité**

*35 ans*

BATSCH LOUIS  
MAILLEFER PIERRE  
VULLIAMY RÉNALD  
SIMOND JACQUES  
ENGGIST ERWIN  
TEUSCHER FRANÇOIS  
SCHWARZ JEAN  
GESSENEY-RAPPO DOMINIQUE  
PASCHE DANIEL  
MAURI CLAUDE

Chorale de Cossonay  
Chorale de Cossonay  
La Talentelle d'Echallens  
Harmonie Campagnes de Goumoëns-la-Ville  
Chœur d'hommes de Grandcour  
La Pontaise de Lausanne  
L'Echo des Tours de Leysin  
Chanson de Montreux  
La Voix des Campagnes de Thierrens  
La Récréation d'Yverdon



## 50 ans d'activité

50 ans

HENCHOZ MARCEL	L'Echo des Pléiades de Blonay
JEANMONOD GEORGES	Jeune Harmonie de Chernex
AUBERT JEAN-CLAUDE	Chorale de L'Orient
DUTOIT RAYMOND	La Pontaise de Lausanne
ROCHAT BENJAMIN	La Pontaise de Lausanne
PETER HENRI	Chœur d'hommes de Missy
JOTTERAND JEAN-CLAUDE	Les Mouettes de Morges
RAYMONDAZ SAMUEL	L'Echo du Vallon de Vaulion

## 60 ans d'activité

60 ans

CAVIN FRANÇOIS	Le Pèlerin de Chardonne
AUGSBURGER DANIEL	Chorale de L'Orient
ROULIN DANIEL	La Pontaise de Lausanne

## 65 ans d'activité

65 ans

QUILLET ANDRÉ	Chœur d'hommes de Missy
---------------	-------------------------

## 72 ans d'activité

75 ans

JEAN-MAIRET RENÉ	Chœur d'hommes de Grandcour
------------------	-----------------------------



[www.gesangfest.ch](http://www.gesangfest.ch)





## Festival de Moudon - 13 et 14 juin 2015

Le prochain Festival de Moudon aura lieu les 13 et 14 juin 2015 !

La SCCV serait heureuse que quelques sociétés s'inscrivent pour cette prochaine édition et ceci d'autant plus que la date coïncide avec la Fête fédérale de Meiringen !

Vous avez la possibilité de vous inscrire via la SCCV (présidente) ou sur le site:

[www.festival-moudon.ch/2015](http://www.festival-moudon.ch/2015)

*Attention le délai d'inscription est fixé pour décembre 2014 !*

Vous pouvez également transmettre votre nom à Denys Bertholet pour rejoindre la cohorte des bénévoles ! Ils sont aussi la clé du succès du festival !!!

Suite à la démission de Pierre-Alain Pilet pour des raisons professionnelles, le festival a le plaisir d'accueillir un nouveau directeur en la personne de **Olivier Hartmann** (voir p. 9).

Merci Papilet pour ton immense investissement lors de tous ces festivals. Merci aussi à ton équipe pour l'énergie mise au service des musiques populaires.

Un merci particulier à **Monique Pidoux-Copry** qui assurée de nombreuses tâches différentes au sein du festival et au comité de l'ARMP.

Ce comité de l'Association romande des musiques populaires a pu en partie être renouvelé lors de l'assemblée générale de ce début octobre 2014.

Le nouveau président est **Michel Rey** (VS).

Les chanteurs avaient été fortement sollicités pour compléter le comité formé uniquement de membres issus des sociétés cantonales de musiques et d'accordéonistes. C'est parmi les bénévoles du dernier festival que nos associations de chanteurs ont trouvé la perle rare en la personne de **Marlyse Devalloné** (directrice de *chœur à Granges-Marnand*, sous-directrice et choriste à la *Lyre de Moudon* et soprano du groupe vocal Ephémère !)

Un grand merci Marlyse de mettre tes compétences musicales au service de cette association.

Lise Dutruy







Olivier Hartmann

## Découvrons le nouveau directeur du Festival de Moudon

Olivier Hartmann a fait ses études à la faculté des lettres, au conservatoire supérieur de Genève, puis à l'HEMU de Lausanne.

Son expérience est un atout majeur pour notre Festival:

- Plus de 20 ans de carrière comme organiste.
- Plus de 15 ans comme chef de chœur et arrangeur (chœurs mixtes, d'hommes, de dames, classiques, mais aussi orchestre à cordes, comédie musicale).
- Plus de 10 ans comme professeur de musique (notamment dans une société de musique).

Ses activités actuelles :

- Organiste titulaire à Bussigny - Villars-Sainte-Croix.
- Directeur de *l'Aurore*, chœur mixte de Féchy, du *Coquelicot*, chœur de dames de Bussigny et du *Carillon*, chœur classique à Pully.
- Vit avec sa famille à Moudon où il est adjoint de direction à l'office du tourisme, en charge de la communication et de la valorisation du patrimoine.

Bienvenue au cœur du festival !

Nous nous réjouissons de cette future collaboration.

Pour la SCCV et l'AVDC  
Lise Dutruy





Dernier rappel !



*Bienvenue à Nicolas Reymond*

## Nouveau président de l'AVDC

Suite à nos excellents contacts avec Willy Jaques, nous nous réjouissons de collaborer avec Nicolas Reymond, élu lors de l'Assemblée Générale de l'AVDC à St-Légier le 27 septembre 2014.

Bienvenue à toi Nicolas !

Pour la SCCV : Lise Dutruy





## Le billet du Président

Chers chefs de chœurs, chers chanteurs,

Ce premier mot du président me permet tout d'abord de vous saluer cordialement et vous remercier chaleureusement pour votre confiance par ma nomination pour ce poste.

Je remercie vivement Willy Jaques pour le passage de témoin et pour tout ce qu'il a apporté à l'art choral par ses compétences et ses idées. Il est précieux de pouvoir compter sur l'expérience et sur les outils développés durant son décanat. L'AVDC est en pleine santé, les projets sont là et le comité est très motivé! Que rêver de mieux...

Je ne peux parler ici de programme électoral, étant déjà nommé, mais je peux néanmoins citer mes envies pour les prochaines années.

Le maintien des activités phares de l'AVDC sont une priorité, comme le certificat de direction de chœur, le séminaire de château d'Oex ainsi que les cours suivis (renommés dernièrement « formation continue »).

La nouveauté est le certificat supérieur de direction de chœur. C'est une envie depuis plusieurs années qui se concrétise enfin. Nous nous réjouissons de le voir s'épanouir et grandir entre les certificats CH 1 et les diplômes professionnels romands.

La formation continue est une clé utilisée dans tous les corps de métiers. Nous sommes heureux de pouvoir en faire profiter les chefs de chœur expérimentés.

L'idée est lancée, la cible de 2017 est fixée... Ce sera l'année des 100 ans de l'AVDC! Nous ne manquerons pas cet anniversaire, et les projets les plus fous sont esquissés.

Cet anniversaire en ligne de mire nous permettra de réfléchir sur la visibilité du chant choral, la relève, l'offre et la demande de cet art, bref...

Passez-vous le message: l'année 2017 sera l'année du chant vaudois!

En me réjouissant de vous croiser dans les diverses activités de notre association, recevez mes chorales salutations,

**Le président  
Nicolas REYMOND**



## **1. FORMATION CONTINUE 2014 - 2015**

Les cours suivis viennent pour la plupart de débiter. Programme complet publié dans le N° de septembre ainsi que sur [www.choeur.ch](http://www.choeur.ch). **Nouveauté**: possibilité de s'inscrire au Certificat Supérieur de direction de chœur.

*Renseignements : Gérald Morier-Genoud - 021 903 20 12 ou Marie Reymond - 021 647 48 91*

## **2. CERTIFICAT SUPERIEUR DE DIRECTION DE CHŒUR**

Le certificat supérieur peut être obtenu après avoir suivi 8 modules de 15h réservés aux détenteurs du CH 1 ou titre jugé équivalent. Détails plus loin dans les pages « Formation continue ».

*Rens. : Nicolas Reymond - 079 409 32 29*

## **3. SÉMINAIRE 2015**

Le séminaire aura lieu les 14, 15 et 16 mai 2015, durant l'Ascension. À la carte : direction, culture vocale, rythmique, expression, bodypercussion etc. Infos dans le No de mars et sur [www.choeur.ch](http://www.choeur.ch)

*Renseignements : Luco - 021 781 19 62, Piccolo - 026 668 17 00, ou N. Reymond - 079 409 32 29*

## **4. CERTIFICAT NON PROFESSIONNEL DE CHEF DE CHŒUR**

Le certificat de chef de chœur CH 1 peut être obtenu à l'issue d'une formation de deux ou trois ans. Les cours ont lieu deux fois par mois environ, en général le samedi matin.

*Renseignements : Nicolas Reymond - 079 409 32 29 ou Luc-Olivier Bünzli - 021 781 19 62*

## **5. JOURNÉE D'AUTOMNE 2015**

La Journée d'Automne aura lieu le 26 septembre 2015. Cette journée peut être organisée par chacune des chorales membres AVDC.

*Renseignements : Nicolas Reymond - 079 409 32 29 - [nicolas\\_r@choeur.ch](mailto:nicolas_r@choeur.ch)*

## **6. COURS POUR CHORISTES « SERVICE À LA CARTE »**

Travailler 3x3 heures à son rythme, dans sa région et à son heure. Il suffit de regrouper une quinzaine de personnes et de fixer les horaires. Nous nous chargeons ensuite de trouver un professeur qualifié.

*Rens. : [www.choeur.ch](http://www.choeur.ch) ; Gérald Morier-Genoud, rte du Village 8, 1084 Carrouge - [gerald@choeur.ch](mailto:gerald@choeur.ch)*

## **7. LIRE LA MUSIQUE**

Ce cours de 26 leçons, basé sur la méthode d'André Ducret, peut être mis sur pied dès que 12 à 15 choristes sont prêts à vivre cette aventure. Adressez-vous alors à Gérald Morier-Genoud, qui fournira les brochures et proposera un professeur. Ce cours est également proposé comme cours suivi.

*Rens. : [www.choeur.ch](http://www.choeur.ch) ; Gérald Morier-Genoud, rte du Village 8, 1084 Carrouge - [gerald@choeur.ch](mailto:gerald@choeur.ch)*

## 8. CULTURE VOCALE EN CHORALE

Un professeur dans votre chorale pour quelques répétitions : L'AVDC peut vous en proposer un, ou vous pouvez le choisir. Nous paierons ses frais de transport jusqu'à de Fr. 50.- par séance et 10 % de ses honoraires.



### *Nouvelles de la journée d'automne*

La journée du 27 dernier s'est déroulée à merveille. Nous remercions vivement la chorale de St-Légier pour leur magnifique accueil.

Malgorzata Digaud nous a impressionné par son efficacité et sa pédagogie. Nous avons particulièrement apprécié découvrir le choix des pièces qu'elle nous a proposé. Une ambiance détendue mais travailleuse nous a permis de profiter de chaque minute musicale offerte.



Les participants se sont régalés grâce à l'excellent repas concocté par la chorale de St-Légier

Lors de l'assemblée générale, nous avons pris congé de Willy Jaques et l'avons remercié par un texte émouvant préparé par Piccolo et un diapason gravé à son nom. Un week-end festif est prévu également avec le comité prochainement pour fêter ces années de service.

Lors de cette assemblée, les membres suivants ont été élus à l'unanimité pour leur entrée ou leur changement de statut dans le comité de l'AVDC.



**Céline Grandjean,  
membre du comité**



Céline Grandjean est née en 1989 et a grandi dans le Chablais vaudois.

Son activité musicale débute à l'âge de 6 ans lorsqu'elle commence des cours de piano à l'École de Musique d'Aigle. Elle découvre ensuite le chant à 10 ans en intégrant le chœur d'enfants *Crescendo* à Bex. Grâce à cet ensemble, elle a l'occasion de travailler sa voix et de participer à plusieurs festivals et concours internationaux.

Tout au long de ses études secondaires, Céline continue de pratiquer l'étude de ces deux instruments. En 2008, après une maturité en « physique et application des mathématiques » au Gymnase de Burier, Céline entame parallèlement, une formation en « allemand » et « histoire des religions » à l'Université de Lausanne, ainsi qu'une formation à la Haute Ecole de Musique de Lausanne en filière « musique à l'école ». C'est à travers ce cursus de pédagogie musicale que Céline découvre la direction chorale qui lui plaira particulièrement.

En juin 2011, Céline Grandjean obtient un Bachelor en « musique à l'école », « allemand » et « histoire des religions », ainsi qu'un certificat AVCEM de piano avec les félicitations du jury dans la classe de Pierre Goy. Suivra en septembre 2013 un Master en « musique à l'école » et en « allemand ».

Tout en poursuivant la pratique du chant dans plusieurs ensembles et la technique

du piano (piano solo, accompagnement de chœur, trio), Céline effectue actuellement un Master en « musicologie » à l'Université de Berne.

**Marie Reymond-Bouquin,  
membre du comité**



Marie Reymond-Bouquin, choriste depuis son enfance dans le chœur *Crescendo*, commence le piano à 7 ans et la direction de chœur à 13 ans. Elle obtient un Certificat de chef de chœur non professionnel (CH 1) en 2009 à l'âge de 19 ans. Ayant suivi des cours de chant au conservatoire de Lausanne, elle a aussi chanté dans plusieurs chœurs réputés de Romandie. Outre ses qualités musicales, Marie a participé à l'élaboration et l'organisation de plusieurs projets dont la comédie musicale « *Oui* » et « *Passion au croisement des regards* ». C'est aussi la présidente de l'Association "Il était une Foi".

Marie obtient un Bachelor of Arts en « musique et mouvement » en 2011. C'est en 2013 qu'elle réussit son Master en pédagogie « musique et mouvement, Rythmique Jaques-Dalcroze » à la Haute Ecole de Musique de Genève avec un prix pour la qualité de son mémoire. Actuellement, elle enseigne l'initiation musicale et la rythmique Dalcroze pour des enfants de 2 à 8 ans à « l'Harmonie-Ecole de Musique-Lausanne » et dirige le *chœur des Mouettes* de Morges. Elle est aussi maman de deux enfants.

**Nicolas Reymond,  
président**

Né en 1978, Nicolas Reymond est titulaire d'un diplôme de maître de musique et de mathématiques de la Haute école pédagogique vaudoise (HEP - 2005). En 2001, il obtient le brevet de maître de musique au Conservatoire de Lausanne et en 2003 le diplôme professionnel de direction de chœur dans la classe de Michel Corboz au Conservatoire de Genève.

Dès son plus jeune âge, il a chanté dans plusieurs opéras à Beaulieu et au théâtre municipal de Lausanne. Il a ensuite étudié le chant aux Conservatoires de Lausanne et Genève, chez Pierre-André Blaser et Isabelle Martin-Balmori. Il a chanté dans divers ensembles vocaux, notamment à l'*Ensemble vocal de Lausanne* (EVL). Il suit des cours de chant chez Bruno Corti et chante actuellement dans le *Quatuor Symphonique*.

En tant qu'organisateur, il président de l'association la « Passion au croisement des regards » qui a organisé deux grandes manifestations de chœurs d'oratorios en 2010 (Passion au croisement des regards) et 2014 (Offices 2014).

Il dirige les chœurs *Ardito*, l'*Union chorale de La Tour-de-Peilz* et l'*ensemble Sobalte*. Il est professeur de direction de chœur pour le certificat CH 1 de l'Association vaudoise des directeurs de chœur (AVDC). Il est également professeur de direction et responsable pédagogique de la filière « Musique à l'école » à la Haute école de musique de Lausanne (HEMU). Au sein de l'école publique, il enseigne la musique au collège de Prilly et est répondant du groupe de référence « Musique » à la DGEO. Il est investi également dans la Société vaudoise des maîtres de musique (SVMM) en tant que membre du comité.



**Inscrivez-vous, il y a encore de la place !**

**Profitez de ces cours très enrichissants à des prix imbattables...**

## TABLEAU FORMATION CONTINUE 2014 - 2015

No	Professeur	Cours	Lieu	Date 1er cours	Heure	Séances	Délaï inscr.
D 01	R. Bouvier	Direction chorale	Lausanne	lu 2.3.15	18h	10 x 1h30	10.02.14
CV 11	Bruno Corti	Culture vocale	Lausanne	ma 28.10.14	19h30	10 x 1h30	15.10.14
CV 12	Bruno Corti	Culture vocale	Lausanne	me 29.10.14	19h30	10 x 1h30	15.10.14
CV 13	Bruno Corti	Culture vocale	Lausanne	je 30.10.14	19h30	10 x 1h30	15.10.13
CV 21	M.-H. Dupard	Faire entendre sa voix	Lausanne	Je 13.11.14	18h30	8 x 2h	22.10.14
CV 22	M.-H. Dupard	Faire entendre sa voix	Lausanne	Je 19.03.15	18h30	8 x 2h	28.02.15
CV 23	M.-H. Dupard	Faire entendre sa voix	Thierrens	w.e 31.10 - 2.11.14	voir descr.	4 x 3h	15.10.14
CV 24	M.-H. Dupard	Faire entendre sa voix	Thierrens	w.e 23 - 25.01.15	voir descr.	4 x 3h	8.01.15
CV 25	M.-H. Dupard	Faire entendre sa voix	Thierrens	w.e 13 - 15.03.15	voir descr.	4 x 3h	28.02.15
CV 26	M.-H. Dupard	Faire entendre sa voix	Thierrens	w.e 7 - 9.05.15	voir descr.	4 x 3h	23.04.15
LM 01	M.-H. Dupard	Lire la musique	Lausanne	lu 3.11.14	18h30	26 x 1h	20.10.14

### Modules du Certificat supérieur de chef de chœur :

CS 1	Pascal Mayer	Baroque / Instruments	Lausanne	20.12.14 et 16-17 janv. 2015	15h	30.10.14
CS 2	Pascal Mayer	Romantique / Orgue	Lucerne	30-31 janv. 1er février 2015	15h	30.10.14
CS 3	André Ducret	XXè a capella	Château-d'Oex	14-16 mai 2015	15h	30.3.15

**Les modules du certificat peuvent également être suivis en tant qu'auditeur.**

**Séminaire de Château-d'Oex : week end de l'Ascension - jeudi 14 au samedi 16 mai 2015**

L'AVDC organise chaque année, durant le week-end de l'Ascension, un stage de trois jours ouvert à tous les chefs de chœur et choristes intéressés. Vous avez l'occasion de suivre un programme "à la carte" de divers cours de chant, de solfège, de rythmique, d'histoire de la musique, de direction chorale, le tout dans une ambiance très conviviale et dans un cadre magnifique.

*Nos cours sont subventionnés par le  
Service des Affaires culturelles de l'Etat de Vaud*



# INSCRIPTION FORMATION CONTINUE

- Remplissez le bulletin ci-après et renvoyez-le dès que possible ; les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

Attendez ensuite ! Nos instructions arrivent parfois au dernier moment. Gardez donc les dates des cours libres dans vos agendas.

- Dès réception, payez sans tarder la finance demandée.
- Toute personne qui veut participer à un cours doit, dans tous les cas, s'inscrire auprès de l'AVDC, même si elle s'est déjà annoncée au professeur. MERCI !

## Cours suivis 2014 - 2015 - Bulletin d'inscription

A retourner avant le (voir délai sur tableau) à

Marie Reymond – Ch. des Passiaux 11 - 1008 Prilly - ou par internet : [www.choeur.ch](http://www.choeur.ch)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

NPA : ..... Localité : .....

Tél fixe: ..... mobile : .....

E-mail : .....

Je m'inscris au(x) cours No .....

Je suis intéressé à suivre les cours du Certificat supérieur de chef de chœur

je suis titulaire du Certificat de chef de chœur CHI depuis .....

J'appartiens à la catégorie :

A – Membre AVDC individuel

B – Choriste d'un chœur membre AVDC ou SCCV :

nom du chœur : .....

C – Etudiant, apprenti (et membre A ou B)

D – Etudiant HEP (et membre A ou B)

E – Non membre : Je demande mon adhésion à l'AVDC ;  oui  non

Date et lieu : .....

Signature : .....

*Nos cours sont subventionnés par le  
Service des Affaires culturelles de l'Etat de Vaud*





Rédigé par Gilbert DEGY

## Joyeux anniversaire au Chœur mixte "La Vigneronne" de Lonay



Weekend de répétition aux Cluds (Bullet)

Toute société de chant vivant dans la fraternelle union des chanteurs vaudois, espère un jour fêter un anniversaire ou un jubilé.

Plusieurs chorales ont ainsi eu l'insigne honneur de marquer le passage dans le temps par 75,100,125,150 ans et certainement plus, ce qui est un signe de bonne santé surtout de nos jours.

*La Vigneronne* de Lonay, version chœur mixte, reste modeste ayant célébré en cette année 2014 son **50<sup>ème</sup> anniversaire**.

Notre chorale, qui fait preuve d'une belle vitalité, est composée de 35 membres très motivés.

Placée sous la direction de **Françoise Kissling**, *La Vigneronne* présente à son

fidèle public, des spectacles variés de chant et de théâtre.

**Pour fêter dignement son 50<sup>ème</sup> anniversaire, *La Vigneronne* s'est faite la complice de Nicolaï Schlup, merveilleux et talentueux compositeur.**

Chanter Nicolaï est un pur bonheur. Déchiffrage pas toujours facile mais tellement enrichissant, et qui nous a permis de réaliser cette superbe aventure.

Nous avons présenté à notre public des extraits tirés de l'œuvre de Lewis Carroll mêlant magie et théâtre. Beaucoup d'investissement de la part de tous: chanteurs-comédiens et bien sûr toutes les têtes pensantes assurant une telle réalisation.



Lors d'un spectacle du 50<sup>ème</sup> anniversaire : Alice au Pays des Merveille

Mais voilà une belle page s'est tournée... 51 ans plus tard, *La Vigneronne* va présenter une autre facette de ses possibilités afin de maintenir en vie une chorale qui en veut.

En collaboration avec *La récréation* de Morges placée sous la direction de Alain Devalloné, nous aurons le plaisir de vous faire vivre *Le Diable et Le Papetier* de Dominique Gesseney-Rappo sur des textes de Gil

Pidou. Jeu musical chanté parlé et joué d'après une légende d'Auvergne, ainsi que *La Petite Suit Québécoise* de Marie Bernard.

*La Récréation* donnera son spectacle le 14 mars 2015 au Théâtre de Beausobre à Morges et le **prochain concert** de *La Vigneronne* aura lieu à La Maison des Pressoirs à Lonay les **25 et 26 avril 2015**.



La Vigneronne en costume.





# Engagement d'un chef de chœur

## Renseignements importants !

Suite à plusieurs demandes de la part des comités de sociétés chorales, voici des renseignements sur les différents aspects de l'engagement d'un chef de chœur.

### **Rémunération pour une répétition de deux heures** (pause non comprise)

- Les chefs de chœur **non professionnels**, musiciens, étudiants musiciens : **de 80.- à 120.-**
- Les chefs de chœur **non professionnels expérimentés**, les porteurs d'un titre de certificat en direction de chœur CH1 ou titre jugé équivalent : **de 120.- à 160.-**
- Les chefs de chœur **professionnels**, les porteurs d'un titre professionnel en direction de chœur : **de 150.- à 300.-**

### **Contrat d'engagement**



Renseignements et contrat type disponibles sur : [www.usc-scv.ch](http://www.usc-scv.ch)

La fonction de chef de chœur est un emploi comme un autre qui est soumis aux lois sur le travail. Il doit faire l'objet d'un contrat d'engagement.

L'employé/e (chef de chœur) qui exerce une profession principale et dirige une chorale en plus de ses activités professionnelles doit déclarer toutes ses activités rémunérées au niveau des impôts et des assurances sociales.

- Si le chef de chœur a un statut d'indépendant, les assurances sociales sont à sa charge.

- Si le chef de chœur n'a pas de statut d'indépendant, la chorale doit prendre en charge les assurances sociales.

### **Assurances sociales**

#### 1) AVS-AI-APG

Toute rémunération, même minime, pour des activités dans le secteur culturel, est sujette à la **cotisation** systématique **de l'AVS-AI-APG**, ceci dès le premier franc versé. Soit l'employeur (le chœur) ou l'employé indépendant (le chef de chœur indépendant) doit s'acquitter de ces charges.

Lors de leur **congé maternité**, les directrices peuvent demander à l'assurance AVS-AI-APG l'allocation maternité. 80 % de leur salaire leur sera versé durant 98 jours. Le chœur peut éventuellement verser les 20 % restants.



## 2) Deuxième pilier (LPP)

La cotisation pour le deuxième pilier n'est pas obligatoire pour un salaire en dessous 21'060.- par année. Toute personne qui reçoit d'un même employeur un salaire annuel supérieur à 21'060.- (2013-2014) doit être obligatoirement assurée à la LPP.

## 3) Assurance accidents (LAA)

Il est obligatoire de passer une assurance complémentaire pour les accidents professionnels des personnes pour lesquelles la chorale verse des cotisations

AVS. Cette assurance couvre le risque d'accident du/de la chef de chœur sur le trajet domicile-lieu de travail et pendant l'encadrement du chœur.

Si le temps de travail est supérieur à huit heures par semaine, la chorale est tenue de conclure une assurance accidents non professionnels également.

*Ce document a été établi  
d'un commun accord entre la  
SCCV et AVDC*



## Alain Devallonné reçoit sur GVFM Au Fil des Choeurs

Télé-réseau : 106.5 ou [www.gvfm.ch](http://www.gvfm.ch)

### AVENTURES ENCHANTÉES AU FIL DU TALENT

Diffusion : Jeudi de 19h00 à 21h00

Novembre	Chorale de Cossonay et Raphaël Osorio
Décembre	Nicolas Ruegg et le conte de Noël
Janvier 2015	Hommage André Charlet
Février 2015	Chorale de Bavois - Jean-Marc Poulin

### CONSULTABLES SUR LE SITE - 4 ÉMISSIONS PARTICULIÈRES

Jean-Daniel Fattebert et ses chemins de traverse  
René Falquet et ses 80 printemps  
Les 20 ans du Madrigal du Jorat et les 75 ans de la Chanson de Montreux  
L'Etoile d'Or des enfants pour le 14 décembre à Payerne

*En collaboration avec la Société Cantonale des Chanteurs Vaudois*





# SUI SA - Informations générales

SUI SA est une **coopérative** créée par les auteurs qui lui ont transféré leurs droits. Ses compétences sont limitées à la Suisse mais elle entretient des liens avec les associations étrangères (la Sacem en France par exemple).

Tous les chœurs sont tenus de par la loi à verser une redevance de droits d'auteurs pour les œuvres exécutées en public. SUI SA récolte les redevances qui seront ensuite reversées proportionnellement aux compositeurs et aux poètes dont les œuvres ont été exécutées.

Les droits d'auteurs sont dus pendant **70 ans après le décès de l'auteur**; après, l'œuvre appartient au **domaine public** (les chants populaires n'appartiennent pas tous au domaine public!)

## **Formulaire d'annonce de déclaration de droits d'auteurs.**

Nous vous prions par conséquent, **d'inscrire** toutes **les œuvres exécutées lors de vos propres concerts, aubades et fêtes.**

**Vous ne recevrez pas de facture puisque les droits dus à la SUI SA sont déjà compris dans votre cotisation annuelle SCCV.**

**ATTENTION:** Lors de manifestations pour lesquelles vous êtes engagés, le relevé des œuvres musicales exécutées doit être remis à l'organisateur responsable. C'est ce dernier qui devrait les déclarer à la SUI SA. Dans le doute, faites-le pour lui. Il ne vous en coûtera rien de plus et les compositeurs vous en seront reconnaissants.

## **Sociétés affiliées à la SCCV Déclaration numérique obligatoire**

Pour **déclarer** vos exécutions de l'année :  
[www.ifv-scv.ch](http://www.ifv-scv.ch)

Les **formulaires** sont aussi disponibles sur:  
[www.usc-scv.ch](http://www.usc-scv.ch)

Les chœurs avaient reçu directement un mode d'emploi ainsi que leur code d'accès (en 2012). Sur demande, la SCCV vous fournira un nouvel exemplaire du mode d'emploi.

En cas de perte de votre n° utilisateur et code d'accès merci de vous adresser à l'USC à Aarau ([scv@usc-scv.ch](mailto:scv@usc-scv.ch) - 062 824 54 04)

Chaque chœur peut se connecter sans programme spécifique.

La déclaration à la SUI SA est aussi obligatoire pour les chœurs non-membres de l'USC.

## **RAPPEL**

- Les sociétés affiliées à la SCCV doivent **IMPÉRATIVEMENT** remplir cette déclaration chaque année.
- Délai de déclaration : 30 novembre de chaque année civile (selon directive USC de juillet 2014)



# Emile Jaques-Dalcroze

## 150<sup>ème</sup> anniversaire en 2015!

Qui n'a jamais entendu ou chanté : « C'est si simple d'aimer, de sourire à la vie, de se laisser charmer lorsque c'est notre envie... » ou la fameuse prière patriotique « Seigneur, accorde ton secours, au beau pays que mon cœur aime... » ?

C'est Emile Jaques-Dalcroze qui a composé ces chansons !

Ce vaudois originaire de Sainte-Croix est né en 1865. Il est le créateur de la méthode de Rythmique qui porte son nom et l'auteur d'innombrables chansons qui s'intègrent au patrimoine populaire Romand. Pédagogue, compositeur et révolutionnaire de l'enseignement de la musique, ce grand homme sera à l'honneur durant l'année 2015 qui marquera le 150<sup>ème</sup> anni-

versaire de sa naissance !

Tout un programme est en préparation sur [www.dalcroze150.ch](http://www.dalcroze150.ch)

C'est aux chœurs vaudois de fêter Emile Jaques-Dalcroze en tant que compositeur. **Nous invitons toutes les chorales vaudoises à insérer une ou plusieurs de ses compositions dans leur programme 2015.**

Ce sera aussi l'occasion de venir participer à la **chantée** qui aura lieu **en septembre 2015** avec uniquement des œuvres de notre cher Monsieur Jaques !

Marie Reymond-Bouquin

